

Courts Métrages César 2022/2023

Mode d'emploi



Courts
Métrages

Court Métrage
CÉSAR 2022

Comment concourir pour les César ?

p. 3 à 6

- 1 Les critères d'éligibilité
- 2 Le formulaire d'inscription
- 3 Les prix qualifiants
- 4 Décaler la participation d'un court métrage aux César

Les étapes de sélection et dispositifs associés

p. 7 à 11

- 1 Les Sélections Officielles
- 2 Les Nominations
- 3 Les Lauréats

Faire partie des Comités Court Métrage des César

p. 12 et 13

- 1 Comité Fiction
- 2 Comité Animation
- 3 Comité Documentaire

Du court au long : les César, marqueurs de talents !

p. 14 et 15

Les Nuit en Or

p. 16 à 18

- 1 Le programme long
- 2 Le programme court

Calendrier

p. 19 et 20

Comment
concourir
pour les
César ?



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1

Trois César sont décernés pour le court métrage : fiction, animation et documentaire.

Sont éligibles aux trois César du Court Métrage (animation, documentaire, fiction), tous les films dont :

- La durée totale est strictement inférieure à 60 minutes, telle que définie par le CNC ;
- La part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale ;
- Le visa d'exploitation a été délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du CNC entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année précédant la Cérémonie.

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

2

Tout court métrage respectant les critères d'éligibilité peut s'inscrire pour concourir aux César via le formulaire d'inscription ouvert du 20 janvier au 15 juillet de l'année précédant la Cérémonie sur le site de l'Académie : [LIEN FORMULAIRE](#)

Informations et documents à joindre obligatoirement dans le formulaire :

- Une copie du visa d'exploitation délivré par le CNC entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année précédant la Cérémonie.
En l'absence de visa, un justificatif de passage en commission de classification sera demandé et la copie du visa devra obligatoirement être envoyée au plus tard le 1^{er} septembre de l'année précédant la Cérémonie.
- Un lien de visionnage du film destiné au Comité de sélection.
- Seules les sociétés de production déléguées françaises et seuls les producteurs et productrices délégués de ces sociétés sont crédités pour tout le parcours du film aux César.
Les informations déclarées dans le formulaire doivent correspondre au générique, à l'affiche et, si existant, au dossier de presse du film.
Les co-productions étrangères et les producteurs et productrices associés ne sont pas crédités.
- Dans le cas où le film présente plusieurs typologies (animation et documentaire / fiction et documentaire), la production, en accord avec le réalisateur ou la réalisatrice, doit choisir le César pour lequel le film va concourir.



LES PRIX QUALIFIANTS

Pour les César 2023, l'Académie a instauré le principe d'une liste de prix qualifiants pour les César. Tout court métrage, qui répond aux critères d'éligibilité, recevant avant les délibérations des Comités l'un des prix listés ci-dessous, et ayant rempli le formulaire d'inscription, fera automatiquement partie des Sélections Officielles pour les César :

Animation :

- 1 . Palme d'Or du Court Métrage du Festival de Cannes
- 2 . Prix Découverte Leitz Cine du Court Métrage de la Semaine de la Critique
- 3 . Grand Prix Compétition Nationale du Festival de Court Métrage de Clermont-Ferrand
- 4 . Grand Prix du Jury Court Métrage ou Prix du Jury Court Métrage pour l'Animation du Festival de Film de Sundance
- 5 . Prix Amodo Tiger Short du Festival International du Film de Rotterdam
- 6 . Prix IMDbPro Short Cuts pour le Meilleur Film du TIFF
- 7 . Ours d'Or du Meilleur Court Métrage de la Berlinale
- 8 . Prix Orizzonti du Court Métrage de la Biennale de Venise
- 9 . Léopard d'Or du Meilleur Court Métrage International du Festival du Film de Locarno
- 10 . Nomination à l'Oscar du Meilleur Court Métrage d'Animation
- 11 . Cristal du Court Métrage du Festival d'Annecy
- 12 . Grand Prix du Court Métrage d'Animation du Festival International d'Animation d'Ottawa
- 13 . Grand Prix du Meilleur Court Métrage du Festival Mondial du Film Animé Animafest Zagreb
- 14 . Grand Prix Anima du Meilleur Court Métrage du Festival International du Film d'Animation de Bruxelles - Festival Anima
- 15 . Grand Prix du Festival International du Film Animé de Stuttgart
- 16 . Meilleur Film de la Compétition Internationale du Festival International du Film d'Animation de Baden – Fantoche
- 17 . Grand Prix du Court Métrage du Festival International d'Animation de Bucheon - BIAF

Documentaire :

- 1 . Palme d'Or du Court Métrage du Festival de Cannes
- 2 . Prix Découverte Leitz Cine du Court Métrage de la Semaine de la Critique
- 3 . Grand Prix Compétition Nationale du Festival de Court Métrage de Clermont-Ferrand
- 4 . Grand Prix du Jury Court Métrage ou Prix du Jury Court Métrage pour la Non-Fiction du Festival de Film de Sundance
- 5 . Prix Amodo Tiger Short du Festival International du Film de Rotterdam
- 6 . Prix IMDbPro Short Cuts pour le Meilleur Film du TIFF
- 7 . Ours d'Or du Meilleur Court Métrage de la Berlinale
- 8 . Prix Orizzonti du Court Métrage de la Biennale de Venise
- 9 . Léopard d'Or du Meilleur Court Métrage International du Festival de Film de Locarno
- 10 . Nomination à l'Oscar du Meilleur Documentaire (Court Métrage)
- 11 . Prix du Court Métrage du Cinéma du Réel
- 12 . Grand Prix FIDMarseille de la Compétition Internationale
- 13 . Prix du Court Métrage ou Prix du Moyen Métrage de Visions du Réel
- 14 . Prix IDFA pour le Court Métrage Documentaire



Fiction :

- 1 · Palme d'Or du Court Métrage du Festival de Cannes
- 2 · Prix Découverte Leitz Cine du Court Métrage de la Semaine de la Critique
- 3 · Grand Prix Compétition Nationale du Festival de Court Métrage de Clermont-Ferrand
- 4 · Grand Prix du Jury Court Métrage ou Prix du Jury Court Métrage pour la Fiction Internationale du Festival de Film de Sundance
- 5 · Prix Amodo Tiger Short du Festival International du Film de Rotterdam
- 6 · Prix IMDbPro Short Cuts pour le Meilleur Film du TIFF
- 7 · Ours d'Or du Meilleur Court Métrage de la Berlinale
- 8 · Prix Orizzonti du Court Métrage de la Biennale de Venise
- 9 · Léopard d'Or du Meilleur Court Métrage International du Festival du Film de Locarno
- 10 · Nomination à l'Oscar du Meilleur Court Métrage de Fiction
- 11 · Méliès d'Argent du Meilleur Court Métrage de Sitges - Festival International du Cinéma Fantastique de Catalogne



DÉCALER LA PARTICIPATION D'UN COURT MÉTRAGE AUX CÉSAR

Les César ayant vocation à mettre en lumière et célébrer les courts métrages ayant marqué l'année, concourir pour les César représente l'aboutissement de la carrière d'un film en festivals.

La règle principale d'éligibilité des films reste néanmoins l'obtention d'un visa d'exploitation du CNC entre le 1^{er} juillet et le 30 juin qui précède les sélections des films en septembre par les Comités.

Or, parfois, les demandes de visa par les productions se font très tôt dans la vie du film ou au contraire très tardivement.

Pour remédier à ces possibles décalages, le Règlement de l'Académie autorise une demande de dérogation pour avancer ou reculer d'une année la participation du film dans les cas suivants :

- La demande de visa a été déposée avant le 30 avril et accordée par le CNC après le 30 juin mais avant le 15 juillet, la société de production peut demander une dérogation pour que le court métrage soit considéré par le Comité de sélection dès le mois de septembre qui suit.
- Le visa a été délivré entre le 1^{er} mai et le 30 juin mais le film n'ayant pas encore eu le temps de faire sa carrière en festivals, la société de production peut demander une dérogation pour l'inscrire l'année d'après aux César.

Dans tous les cas, la demande de dérogation doit être transmise au secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet, suivant l'obtention du visa, et avant que les listes des courts métrages inscrits soient transmises aux Comités.

Par ailleurs, il est entendu qu'un film ne peut concourir qu'une seule fois aux César et dans une seule des trois catégories.

les étapes de
Sélection
& dispositifs
associés



LES SÉLECTIONS OFFICIELLES

LES COMITÉS

L'Académie constitue chaque année 3 Comités Courts Métrages qui rassemblent des professionnels du court métrage en France visionnant chaque année un grand nombre de films (institutionnels, diffuseurs, sélectionneurs de festivals...).

Les Comités sont chargés de sélectionner les courts métrages à partir de la liste des films éligibles qui auront fait acte de candidature et qui seront ensuite soumis au vote des membres de l'Académie.

La composition des Comités est vérifiée par les représentants des branches courts métrages, élus à la Chambre des Représentants, puis soumise à la validation du Bureau de l'Académie.

Les membres des 3 Comités sont validés et publiés sur le site de l'Académie mi-juillet chaque année. Les titres et coordonnées des membres sont accessibles à tous.

Chaque Comité reçoit la liste des films éligibles de sa catégorie et se réunit ensuite en septembre pour délibérer :

- le Comité Court Métrage Fiction sélectionne 24 films,
- le Comité Court Métrage Animation 12 films,
- le Comité Court Métrage Documentaire 12 films.

Pour plus d'informations sur les Comités et comment en devenir membre, rendez-vous page 12.

DISPOSITIF DE VISIONNAGE À L'ATTENTION DES MEMBRES

Les 48 courts métrages sélectionnés pour les César sont mis à disposition des membres de l'Académie sur une plateforme de visionnage en ligne qui leur est réservée.

Les films sont disponibles sur cette plateforme dès la fin du mois d'octobre, avant le 1^{er} tour de vote.

La mise en ligne des courts métrages sur la plateforme de visionnage est gratuite pour les ayants-droit et entièrement prise en charge par l'Académie.

ÊTRE SÉLECTIONNÉ AUX CÉSAR, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

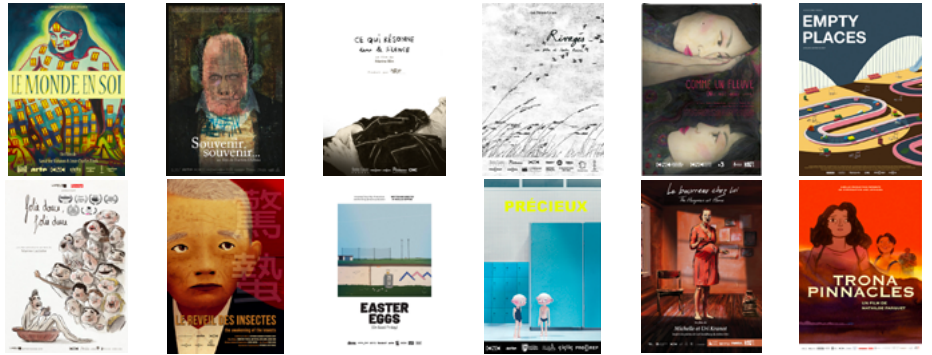
Être retenu dans l'une des Sélections Officielles des César labélise la grande qualité et marque l'importance du film dans le paysage du court métrage français de l'année.

Pour le court métrage, seuls les films sélectionnés par les Comités sont soumis au vote des membres de l'Académie. Ces sélections sont donc incontournables dans la compétition pour les César et permettent une visibilité accrue auprès des professionnels de l'industrie du cinéma.

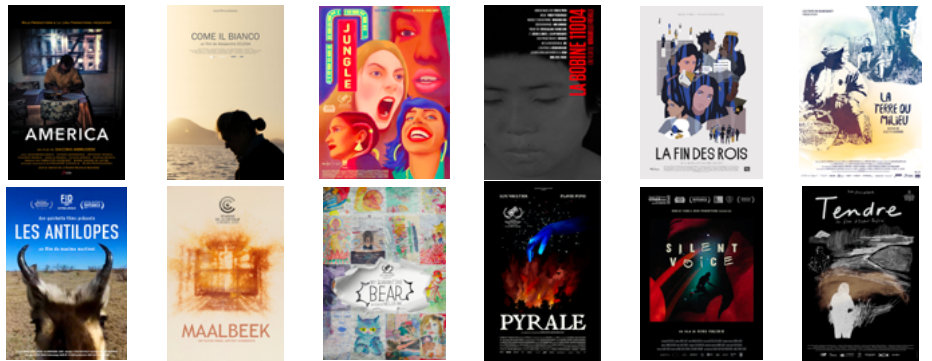
Avoir son film sélectionné aux César c'est également un signal de reconnaissance et de bienvenue dans la famille du cinéma français. Ainsi, tous les réalisateurs et réalisatrices des films sélectionnés sont invités à devenir membre de l'Académie des César.

Enfin, chaque année avant l'annonce des nominations, les équipes des courts métrages sélectionnés sont invitées à une rencontre avec les étudiants de l'ESRA organisée par l'ESRA et Format Court, avec la participation de l'Académie des César.

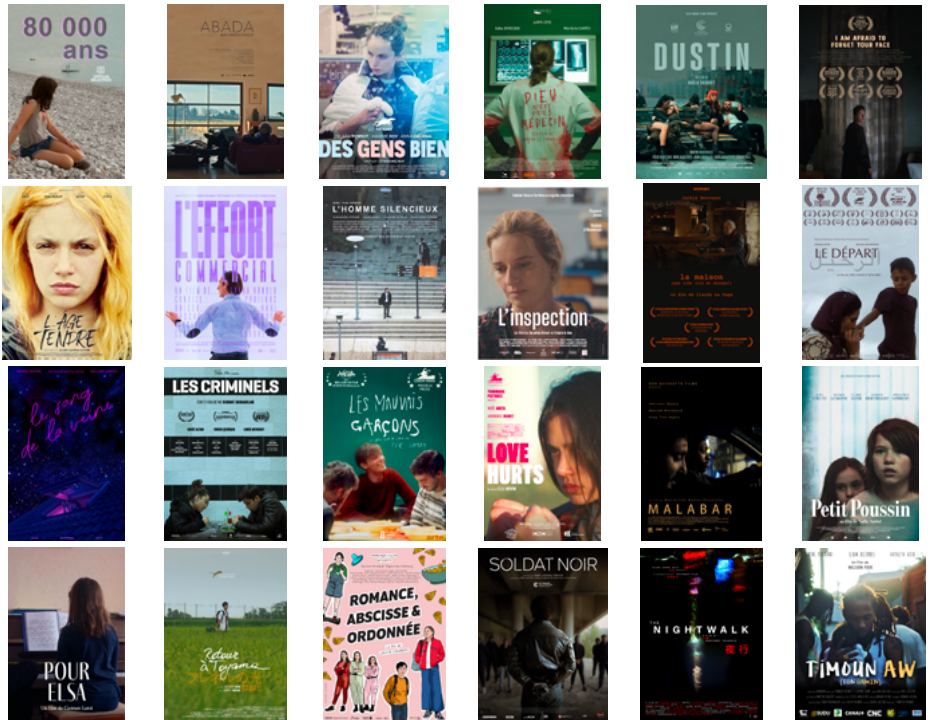
SÉLECTION 2022
ANIMATION



SÉLECTION 2022
DOCUMENTAIRE



SÉLECTION 2022
FICTION





LES 2 NOMINATIONS

LE 1^{ER} TOUR DE VOTE ET L'ANNONCE DES NOMINATIONS

Début janvier, les membres de l'Académie sont invités à voter pour désigner les films qui seront nommés pour les César.

À l'issue de ce premier tour de vote, 5 films, comptabilisant le plus grand nombre de voix, parmi les 24 sélectionnés par le Comité Court Métrage Fiction, sont nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage de Fiction.

4 films, parmi les 12 sélectionnés par le Comité Court Métrage Animation, sont nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage d'Animation et 4 films, parmi les 12 sélectionnés par le Comité Court Métrage Documentaire, sont nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage Documentaire.

Les 13 films sont dévoilés lors de l'annonce des Nominations fin janvier.

PROJECTIONS GRAND PUBLIC DES COURTS MÉTRAGES NOMMÉS

Suite à l'annonce des nominations, l'Académie constitue 3 programmes rassemblant les 5 courts métrages nommés en fiction, les 4 nommés en animation et les 4 nommés en documentaire.

Ces **3 programmes** sont proposés aux salles de cinéma partout en France, en coopération avec l'Agence du Court Métrage et le soutien de la FNCF, pour des projections événements avant la Cérémonie des César où sont annoncés les gagnants.

Ces projections inédites portent l'ambition de l'Académie de faire connaître au grand public les nouveaux talents du cinéma français révélés par les nominations aux César, avec l'enjeu du dénouement de la compétition lors de la Cérémonie.

ÊTRE NOMMÉ AUX CÉSAR, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Les réalisateurs et réalisatrices ainsi que les producteurs et productrices des courts métrages nommés bénéficient d'une mise en lumière amplifiée auprès des professionnels du cinéma mais aussi auprès du grand public via les trois programmes de projections proposées à l'ensemble des exploitants par l'Académie partout en France.

Ils reçoivent un Certificat Officiel de Nomination et sont invités au Déjeuner des Nommés, l'occasion pour tous les nommés de l'année de se rencontrer et de partager un moment convivial ensemble.

3 LES LAURÉATS

LE 2nd TOUR DE VOTE ET LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR

Suite à l'annonce des nominations, les membres de l'Académie sont invités à voter lors d'un second tour qui permet de désigner les 3 lauréats du court métrage.

Les 3 films gagnants sont annoncés lors de la Cérémonie des César.

GAGNER UN CÉSAR, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

La reconnaissance des professionnels du cinéma

Être distingués par les membres de l'Académie des César fait partie des récompenses les plus prestigieuses du monde du cinéma. Recevoir un César constitue une précieuse reconnaissance des qualités professionnelles de tous ceux qui ont contribué à la réalisation du film, souvent décisive pour la suite de leur carrière.

Participation aux Nuits en Or

Projections grands public des courts métrages lauréats :

Les 3 courts métrages lauréats participent automatiquement aux **Nuits en Or**, pour des diffusions partout en France et à l'international (voir page 15).

Participation à Un César à l'École

Les réalisateurs et réalisatrices ainsi que les producteurs et productrices des courts métrages gagnants sont par ailleurs invités à participer au dispositif **Un César à l'École**, organisé par l'association Un Artiste à l'école et l'Académie des César, afin de rencontrer les élèves d'un établissement scolaire fréquenté durant leur jeunesse.

Promesse d'une expérience humaine inédite, Un César à l'École permet aux professionnels du cinéma lauréats des César de transmettre leur savoir et leur passion pour leur métier auprès des nouvelles générations, afin d'éveiller leur sensibilité cinématographique et de nourrir leurs réflexions sur leur orientation professionnelle.

LES LAURÉATS DES COURTS MÉTRAGES AUX CÉSAR 2022



César du Meilleur Film de Court Métrage d'Animation
FOLIE DOUCE, FOLIE DURE
réalisé par Marine Laclotte
produit par Christian Pfohl



César du Meilleur Film de Court Métrage Documentaire
MAALBEEK
réalisé par Ismaël Joffroy Chandoutis
produit par Lionel Massol, Pauline Seigland, Jules Reinartz, Maxence Voiseux



César du Meilleur Film de Court Métrage de Fiction
LES MAUVAIS GARÇONS
réalisé par Elie Girard
produit par Lionel Massol, Pauline Seigland

faire partie des
Comités
Courts métrages
des
César



1 COMITÉ
FICTION

Les Comités de sélection pour les César ont pour mission d'établir les listes des courts métrages à présenter aux membres de l'Académie dans la course pour les César et ainsi représenter au mieux la qualité et la diversité des films français ayant marqué l'année en France mais aussi à l'international.

Les membres des Comités doivent avoir une connaissance approfondie de l'industrie du court métrage en France et garantir le visionnage d'un nombre significatif de courts métrages français dans le cadre de leur activité professionnelle.

Les membres sont choisis en tant que représentants d'une entité de la sphère du court métrage français. Un seul représentant est retenu par entité.

20 PLACES sont à pourvoir :

- 6 places pour les diffuseurs de courts métrages de fiction
- 6 places tournantes pour les festivals de courts métrages
- 4 places pour les institutions du court métrage
- 1 place tournante pour la presse court métrage
- 1 place pour un producteur élu dans un syndicat ou une association de producteurs, représentant court métrage
- 1 place pour un réalisateur élu dans un syndicat ou une association de réalisateurs, représentant court métrage
- 1 place pour le réalisateur ou la réalisatrice lauréat-e du César du Meilleur Premier Film de l'année passée



2 COMITÉ
ANIMATION

18 PLACES sont à pourvoir :

- 4 places pour les diffuseurs de courts métrages d'animation
- 4 places tournantes pour les festivals d'animation
- 5 places pour les institutions d'animation
- 2 places tournantes pour la presse cinéma d'animation
- 2 places tournantes pour les écoles d'animation
- 1 place pour le réalisateur ou la réalisatrice lauréat-e du César du Meilleur Film d'Animation de l'année passée



3 COMITÉ
DOCUMENTAIRE

17 PLACES sont à pourvoir :

- 3 places pour les diffuseurs de courts métrages documentaires
- 7 places tournantes pour les festivals de documentaire
- 6 places pour les institutions du documentaire
- 1 place pour le réalisateur ou la réalisatrice lauréat-e du César du Meilleur Film Documentaire de l'année passée

Les dossiers de candidature des personnes mandatées par les entités listées ci-dessus doivent être envoyés au secrétariat de l'Académie avant le 30 juin chaque année et comporter un CV et une lettre de candidature.

La participation au Comité implique un investissement et une charge de travail importante dans le respect du calendrier ainsi qu'une présence aux deux réunions de discussion et de délibération. La composition des trois Comités est validée par le Bureau de l'Académie et annoncée mi-juillet.

du
Court
au long

les César
marqueurs
de talents

Être sélectionné, nommé ou lauréat aux César est un coup de projecteur sans pareil pour les cinéastes émergents. Découvrez les noms de celles et ceux qui, ces dernières années, ont croisé la route des César avec un court métrage, et sont passés au long métrage !

Sofia Alaoui	Clair Burger	Marc Fitoussi	Emmanuel Marre	Chloé Mazlo	Yassine Ania
Marie Amachoukeli	Guillaume Brac	Frédéric Fonteyne	Baya Kasmi	Frédéric Mermoud	Aude Léa Rapin
Nassim Amaouche	Marilyne Canto	Louis Garrel	Rana Kazkaz	Florence Miailhe	Benjamin Renner
Gabriel Anbrantes	Benoît Chieux	Alain Gomis	Aras Khalaf	Félix Moati	Maxime Roy
Stéphane Aubier	Davy Chou	Alain Guiraudie	Kaori Kinoshita	Marie Monge	Nicolas Saada
Sébastien Bailly	Jérémy Clapin	Arthur Harari	Thomas Kruthof	Léa Mysius	Lyes Salem
Emma Benestam	Hélière Cisterne	Gérald Hustache-Mathieu	Romain Laguna	David Oelhoffen	Thomas Salvador
Yamina Benguigui	Clément Cogitore	Franco Lolli	Joachim Lafasse	Jessica Palud	Morgan Simon
Saïd Hamich Benlarbi	Stéphane Demoustier	Ladj Ly	Sébastien Laudenbach	Vincent Patar	Juan Solanas
Keren Ben Rafael	Sylvain Desclous	Emma Luchini	Vincent Le Port	Antonin Peretjatko	Jérémy Trouilh
Farid Bentoumi	Alice Diop	Vincent Macaigne	Xavier Legrand	Jean-Gabriel Periot	Alberto Vázquez
Sébastien Bétbeder	Maimouna Doucouré	Bertrand Mandico	Blandine Lenoir	Just Philippot	Aurélien Vernhes-Lermusiaux
Bertrand Bonello	Cécile Ducrocq	Jean-Bernard Marlin	Fanny Liataud	Katell Quillévère	Virgil Vernier
Charline Bourgeois-Taquet	Frédéric Farruci	Vincent Mariette	Jean-Christophe Lie		Winshluss

les
NUITS
en
OR

Les Nuits en Or est l'événement organisé par l'Académie des César consacré au meilleur du court métrage international.

Ce programme unique rassemble les courts métrages qui ont gagné l'équivalent du « César » dans l'Académie de Cinéma de leur pays (Oscar, Goya, Bafta, David di Donatello, Magritte...).

Plus de 40 projections à l'attention du grand public sont programmées partout en France et à l'international.

Véritable photographie du cinéma émergent mondial, l'événement invite à un voyage dans la diversité des cultures du monde, à la découverte de réalisateurs et réalisatrices aussi talentueux que prometteurs.

Les 3 courts métrages lauréats aux César sont automatiquement inclus dans ce dispositif et les réalisateurs et réalisatrices invités à rencontrer le public lors des projections à Paris.

Le programme est divisé en 2 volets :



LE PROGRAMME **LONG**

PROJECTIONS À L'INTERNATIONAL

Le programme long est composé de l'ensemble des films récompensés dans l'année par les Académies de Cinéma. Il compte environ 35 courts métrages et est présenté dans plusieurs grandes villes à l'international : Athènes, Bari, Bucarest, Lisbonne, Luxembourg, Madrid, Mexico, Milan, Naples, Rome, Vienne...etc.

Chaque projection est soutenue et organisée en coopération avec l'Académie de cinéma du pays hôte.

À Paris, ce programme complet des Nuits en Or est présenté durant 2 soirées de projections gratuites accueillies à l'UGC Odéon au mois de juin, en présence des trois lauréats français.



LE PROGRAMME **COURT**

PROJECTIONS PARTOUT EN FRANCE

des coups de cœur des exploitants

Le programme court des Nuits en Or est une sélection de courts métrages choisis parmi les 35 films du programme long afin de proposer une séance d'environ 2h, diffusée en salle au mois de juin dans plus de 30 villes françaises.

La séance est composée des films "coups de cœur" du Comité Exploitants des Nuits en Or, constitué des exploitants de cinémas qui participent à l'événement. Les trois courts métrages lauréats des César font automatiquement partie de ce programme.



© Elise COMTE ENS Louis Lumière pour l'Académie des César

© Martin VARET ENS Louis Lumière pour l'Académie des César

© Martin VARET ENS Louis Lumière pour l'Académie des César

© Martin VARET ENS Louis Lumière pour l'Académie des César



Calendrier

Ce calendrier est donné à titre indicatif et soumis aux aléas liés à la crise sanitaire.
Tout événement peut être modifié ou annulé en fonction des contraintes sanitaires en vigueur.

3 JANVIER 2022 :

- Ouverture du 1^{er} tour de vote pour les César 2022

20 JANVIER 2022 :

- Ouverture du formulaire d'inscription des courts métrages pour les César 2023

26 JANVIER 2022 :

- Annonce des Nominations César 2022

DU 9 AU 25 FÉVRIER 2022 :

- Projections partout en France dans les salles de cinéma qui le souhaitent des trois programmes de courts métrages nommés

6 FÉVRIER 2022 :

- Déjeuner des Nommés
L'ensemble des Nommés aux César 2022 sont invités à un déjeuner au Fouquet's où leur est remis leur Certificat Officiel de Nomination. Une courte interview "Paroles de Nommés", ainsi que la Photo des Nommés y sont réalisées.

25 FÉVRIER 2022 :

- 47^e Cérémonie des César à l'Olympia

30 JUIN 2022 :

- Date limite d'obtention du visa d'exploitation du CNC pour être éligible pour les César 2023
- Date limite de dépôt de candidature pour faire partie des Comités de sélection pour les César 2023

15 JUILLET 2022 :

- Clôture du formulaire d'inscription des courts métrages pour les César 2023
- Date limite de demande de dérogation (plus d'informations sur les dérogations pour la participation des courts métrages aux César p.5)

FIN JUILLET 2022 :

- Publication sur le site de l'Académie des membres des 3 Comités de sélection pour les César 2023
- Envois aux Comités et publication sur le site de l'Académie des listes de courts métrages inscrits pour les César 2023

21 SEPTEMBRE 2022 :

- 1^{ères} réunions de discussion des 3 Comités de sélection

28 SEPTEMBRE 2022 :

- Réunions de délibération des 3 Comités de sélection
- Annonce par communiqué de presse et sur le site de l'Académie des 3 Sélections Officielles Courts Métrages en lice pour les César 2023

Margaux Pierrefiche

Responsable courts métrages

margaux.pierrefiche@academie-cinema.org

tél. 01 53 64 07 46

academie-cinema.org

